



La Ville de Gien recrute

Deux agents chargés de la surveillance de la voie publique – Hommes/Femmes

Postes à pourvoir dès que possible

Objectifs du poste :

En centre-ville de Gien, les ASVP sont chargés de :

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement des véhicules et relever les infractions relatives au code de la santé publique (propreté des lieux et dépôts sauvages d'ordures)
- Participer aux missions de prévention des infractions sur la voie publique

Missions principales :

- Constater des contraventions et relever des infractions, les qualifier
- Etablir des procès-verbaux d'infraction (par procès-verbal électronique)
- Saisir les données informatiques relatives aux amendes forfaitaires
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques
- Renseignement des usagers sur la voie publique : analyser la demande et apporter une réponse adaptée, expliquer les règles relatives à leur champ de compétence
- Rendre compte de l'activité du service (rédaction de comptes rendus, de rapports d'activités et de surveillance)

Compétences et savoir-être :

- Savoir relever une infraction et la qualifier
- Qualités relationnelles : contact permanent avec les administrés
- Sens de l'écoute, du dialogue et de la réserve
- Maîtrise des outils informatiques
- Capacité de travail en équipe

Une expérience sur un poste similaire serait appréciée.

Informations liées au poste :

- Travail quotidien en extérieur
- Filière administrative, catégorie C, cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux principal de 2^{ème} classe
- Tenues fournies par l'autorité territoriale
- Poste à temps complet : 35h/semaine
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Veillez adresser votre candidature
(Lettre de motivation + CV + photo) à :

MAIRIE DE GIEN

A l'attention de Monsieur le Maire

3 Chemin de Montfort

BP n° 80099

45503 GIEN CEDEX

Renseignements auprès du pôle RH: 02.38.29.32.53